

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 474 292

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21) **N° 81 01171**

(54) Fauteuil transformable.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 47 C 7/50; A 47 B 83/02; A 47 C 13/00.

(22) Date de dépôt 22 janvier 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : RFA, 28 janvier 1980, n° P 30 02 926.6-1.

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 31 du 31-7-1981.

(71) Déposant : LEONHART Xaver Franz, résidant en RFA.

(72) Invention de : Xaver Franz Leonhart.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : André Netter, conseil en brevets d'invention,
40, rue Vignon, 75009 Paris.

L'invention concerne un fauteuil réglable ou transformable comprenant un repose-pieds réglable en hauteur.

Il est connu d'associer un repose-pieds réglable en hauteur à un fauteuil réglable et de réaliser le repose-pieds 5 en soi en tant que table pour enfant ou banc pour enfant.

L'invention a pour but de conférer d'autres possibilités d'utilisation à un fauteuil par utilisation d'un repose-pieds réglable en hauteur.

Selon l'invention, ce but est atteint en ce que le 10 fauteuil et le repose-pieds sont reliés l'un à l'autre par une paire de longerons et en ce que dans la partie des longerons située à l'avant du siège, le repose-pieds est constitué déplaçable longitudinalement en tant qu'une table réglable en hauteur.

Ceci peut être facilement réalisé avec des moyens connus, 15 par exemple en ce que les deux bois longitudinaux ou longerons de fauteuil présentent à leurs extrémités de pied et sur leurs côtés intérieurs, chacun deux rainures longitudinales disposées l'une au-dessus de l'autre, qui sont reliées l'une à l'autre, 20 avant l'extrémité de pied du longeron, par une rainure transversale, et en ce que des chevilles ou ergots sont prévus à l'extrémité inférieure des pieds de la table, ergots qui pénètrent dans les rainures des longerons, la paire d'ergots présents à l'extrémité de pied du longeron étant réalisée sous 25 forme de tige traversante.

Une forme de réalisation de l'invention sera maintenant décrite à titre d'exemple, en liaison avec le dessin annexé, dans lequel :

- la figure 1 représente le fauteuil vu de côté en 30 coupe longitudinale; et
- les figures 2 à 6 représentent schématiquement à plus petite échelle le fauteuil avec la table selon l'invention pour différentes positions des éléments individuels.

Le fauteuil réglable selon l'invention est constitué, 35 de manière connue, de longerons 1 en bois disposés de chant, avec des roues 2 et une poignée 3, qui forment un cadre rigide avec des traverses 4 à 6. Au-dessus de l'axe 7 des roues, est articulé en 8 un fer plat 9 qui est relié rigidement à une surface d'assise 10. La partie antérieure

de la surface d'assise 10 repose sur une barre 11, qui peut être disposée au choix dans les encoches borgnes 12 des bras 13. A l'extrémité arrière de la surface d'assise 10 sont prévues deux charnières 14 qui sont reliées à l'extrémité inférieure d'un dossier 15. Un deuxième support 16 de bras présentant des encoches borgnes 17 porte, ainsi que le support de bras 13, un appui de bras 18. Une tige 19, qui peut être introduite au choix dans les encoches borgnes 17, maintient le dossier 15 selon des inclinaisons diverses que l'on peut choisir.

Dans la partie de pied du longeron 1 sont fraisées des paires de rainures borgnes ou non débouchantes 20, 21 parallèles l'une à l'autre, qui sont reliées l'une à l'autre à l'extrémité de pied par une courte rainure transversale 22.

La table consiste de manière connue en un plateau 23 de table, à l'extrémité postérieure duquel est articulé en 24 l'extrémité supérieure d'une jambe d'appui 25. Environ au milieu de la jambe d'appui 25 est articulée en 26 une deuxième jambe d'appui 27, dont l'extrémité supérieure présente un ergot 28 faisant saillie vers l'extérieur et qui pénètre dans une rainure longitudinale 29 présentant des dérivations latérales 30.

Les extrémités inférieures des jambes d'appui 25, 27 présentent des ergots 31, 32 faisant saillie vers l'extérieur, les ergots 32 formant les extrémités d'une tige traversante. Par soulèvement de cette tige au moyen de la pointe des pieds, les ergots 32 peuvent être amenés dans la rainure longitudinale supérieure 21, la table prenant alors une inclinaison dirigée vers le siège, à la façon d'un pupitre, comme le montrent les figures 2 et 5.

Comme on le voit sur les figures 4 et 5, la table peut être facilement déplacée dans les rainures 20 et 21, l'entrée dans le siège étant facilitée dans la position la plus extérieure et la table pouvant être tirée vers le corps pour lire ou pour manger.

Dans la position de non-utilisation du fauteuil représenté à la figure 6, la tige transversale 11 maintient solidement tous les éléments dans la configuration représentée.

REVENDICATIONS

1. Fauteuil réglable ou transformable équipé d'un repose-pieds, caractérisé en ce que le siège (10,15) et le repose-pieds (23 à 32) sont reliés l'un à l'autre par une 5 paire de longerons (1) et en ce que, dans la partie des longerons située à l'avant du siège, le repose-pieds est constitué déplaçable longitudinalement en tant que table réglable en hauteur.
2. Fauteuil réglable ou transformable selon la revendication 1, 10 caractérisé en ce que les deux longerons (1) du siège présentent, à leurs extrémités de pied (3) et sur leurs faces intérieures, chacun deux rainures longitudinales (20, 21) disposées l'une au-dessus de l'autre qui sont reliées l'une à l'autre avant l'extrémité de pied des longerons par une rainure transversale (22), 15 et en ce qu'aux extrémités inférieures des pieds (25, 27) de la table (23), sont prévues des ergots (31, 32) qui pénètrent dans les rainures des longerons, la paire d'ergots (32) disposés à l'extrémité de pied des longerons étant réalisée en tant que tige traversante.

FIG. 2

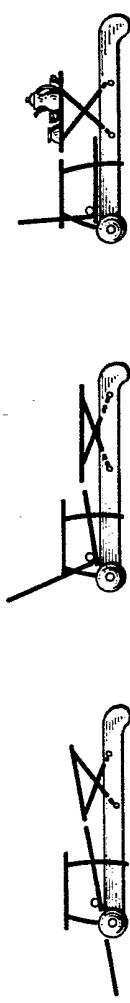


FIG. 3

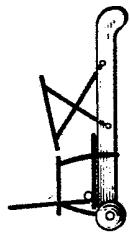


FIG. 4



FIG. 5

FIG. 6

